Berguette Molinghem

ISBERGUES INFOS

- Septembre 2012 -

Sommaire

Vie Municipale 2 - 13

Etat civil
Conseil Municipal
La rentrée de l'école municipale de musique
Journées Européennes du Patrimoine
Permanences Parlementaires de M. LEFAIT
Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais
Menu des restaurants municipaux
Accueil de loisirs d'automne
Pensez à vous assurer contre les tornades
Qualité de l'eau du robinet
Rentrée scolaire au collège Maurice PIQUET
Compte rendu du conseil municipal du 27 juin
Festivités du quartier du Pont-à-Balques

Vie Associative et Sportive 15 - 19

Etoile Sportive d'Isbergues Basket
Section gymnastique de la M.J.E.P.
Club d'échecs
Journée de randonnée adaptée de l'A.N.P.E.A
Section danse de la M.J.E.P
Fanfare de Molinghem-Isbergues
Section yoga de la M.J.E.P
Portes ouvertes de l'E.S.A.T
Don du sang
E.S.D.I. Football
Club « Vivre et sourire »
Etoile Sportive Isbergues Athlétisme

Vie Culturelle 20

Le point Lecture
« Manaswing »

Emploi - Formation 21

P.L.I.E : un accompagnement pour l'emploi
Salon Créer 2012

Informations générales 22

Info énergie
E.S.A.D

Bloc notes 23 - 24

De l'humour, de la magie, de la féerie, …
ne manquez pas
le rendez-vous de la rentrée !!!

Ville Ouverte, Ville en Fête

Dimanche 9 septembre

de 8 H à 18 H
rue Roger Salengro et alentours

Au programme :

GRANDE BROCANTE
*(bulletin d'inscription en **page 14** de cette édition)*

MUSICIENS, CLOWNS, ACROBATES, MAGICIEN,
ESPACE ENFANTS, FÊTE FORAINE,
VILLAGE ASSOCIATIF…

Détail du programme dans cette édition
et sur le site internet de la ville d'Isbergues :
www.ville-isbergues.fr

Directeur de la publication : **Jacques NAPIERAJ**
Rédaction, conception et impression : Mairie d'Isbergues - Service informations - 37, rue Jean Jaurès - 62330 Isbergues
Tel : 03.21.61.30.80 - Courriel : service-informations@ville-isbergues.fr - Site Internet : www.ville-isbergues.fr
Dépôt légal : Septembre 2012 - Tirage en 4 500 exemplaires - Distribution gratuite

Impression Ville d'Isbergues

Journal d'informations municipales n°251

Etat-civil

NAISSANCES

Le 9 juillet, **Raphaël LELIEVRE**, fils de Mathieu et de Stéphanie ROCHER, *55 rue Gaston Chevallier.*
Le 16 juillet, **Clément COCQ**, fils de Stéphane et de Dominique LAVERSIN, *53 rue Basse.*
Le 20 juillet, **Kaly RYCKEMBUSCH**, fille de Steeve et d'Aurélie ANCELET, *79 rue de l'Obloie.*
Le 21 juillet, **Donovan VANGHELLE**, fils de Gaël et de Rébecca DANEL, *2 rue Anatole France.*
Le 25 juillet, **Eleïe DELZONGLE**, fille de Gabrielle DELZONGLE, *7 rue Roger Salengro, Appartement 8.*
Le 26 juillet, **Noah DUMONT**, fils de Philippe et de Peggy PETIT, *47 rue Elsa Triolet*.
Le 29 juillet, **Aléxis CABOCHE**, fils de Thierry et de Fanny BELLEVAL, *82 rue Jean Jaurès.*
Le 31 juillet, **Alexis BEAUSSART--BOGAERT** fils de David et de Virginie BOGAERT, *690 rue Emile Zola.*

MARIAGES

Le 21 juillet, **Yoni BERQUET**, conseiller commercial et **Nina LAMPREIA**, chargée de clientèle, *12 rue de Picardie.*
Le 28 juillet, **Jean-Christopher CROSBIE**, agent de fusion et **Carine WANTIEZ**, auxiliaire de vie sociale, *219 rue Gaston Chevallier*.

DECES

Le 30 juillet, **Paule LAURENT,** 77 ans, épouse de Roger HERMANT, *259 rue Duponchel.*
Le 31 juillet, **Marie-Rose PETILLON,** 89 ans, veuve de André LAMIAUX, *958 rue Louis Dupont.*
Le 5 août, **Berthe HANIQUE**, 95 ans, veuve de Michel HANQUEZ, retraitée, *16 rue Pierre Bérégovoy.*

Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période **du 3 au 7 septembre 2012.** Pour tout renseignement concernant l'itinéraire emprunté par la balayeuse, prendre contact avec : **la Communautés de Communes Artois Flandres (C.C.A.F),** *rue Jean Jaurès* au **03.21.61.54.40**

Conseil Municipal

Le conseil municipal de la ville d'Isbergues se réunira :

le mercredi 3 octobre 2012 à 18H
à l'Hôtel de ville d'Isbergues.

La rentrée de l'école Municipale de musique

L'école de musique municipale d'Isbergues propose ses cours de musique **à partir de la classe d'éveil** (enfants de grande section) **jusqu'au collège et au-delà**. **Des cours pour adultes** sont également dispensés.

La classe d'éveil permet aux jeunes élèves de s'initier à la musique grâce à la découverte des rythmes et des instruments au moyen de techniques adaptées.

La classe d'initiation (classe de CP) permet en plus aux élèves de s'initier à la pratique du DJEMBE.

A partir de 7 ans et en parallèle à la formation musicale, les enfants peuvent démarrer un instrument et découvrir ainsi les joies de la pratique instrumentale.

La pratique collective est mise en valeur grâce à l'orchestre des élèves de l'école de musique et grâce aussi aux nombreux concerts des classes musicales et instrumentales qui permettent à chacun de montrer son talent.

A noter, les tarifs sont très abordables :
- 10 € pour l'éveil musicale et l'initiation,
- 15 € pour la formation musicale,
- 15 € pour la pratique instrumentale.

Les instruments sont prêtés pour permettre à tous de pratiquer un instrument. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et expérimentés.

Inscriptions et réinscriptions

Les permanences ont lieu à l'école de musique
26, rue R. Salengro à Isbergues.

*Renseignements au **06.68.36.69.75***
(Mme DURANT).

Samedi 1er septembre :
de 10H à 12H et de 14H à 17H

Mercredi 5 septembre *de 16H à 19H*

Samedi 8 septembre :
de 10H à 12H et de 14H à 17H

Mercredi 11 septembre *de 16H à 19H*

Samedi 15 septembre :
de 10H à 12H et de 14H à 17H

Journées européennes du patrimoine

« Les patrimoines cachés »

15 et 16 septembre 2012

Invitation à la curiosité et à la découverte, la 29ème édition des Journées européennes du patrimoine se déclinera sous le thème « Les patrimoines cachés ». Secrets d'histoire, trésors enfouis, coulisses et machineries, envers du décor… pendant deux jours le public est invité à découvrir un patrimoine rarement accessible, parfois méconnu et souvent insoupçonné.

Ces journées européennes du patrimoine vous proposent de :

- **descendre** dans le sous-sol à la découverte du patrimoine *enfoui* (bunkers, épaves, traces d'habitat, restes de bâtiments…) et *souterrain* (catacombes, cryptes, grottes, tumuli, caves, mines, tunnels, canalisations, voies de circulation…)…
- **gagner** en altitude pour s'approcher du patrimoine « *en hauteur* » (cloches, charpentes…) ou pour lire le plan d'urbanisme d'une ville…
- **franchir** les portes de salles habituellement fermées, accéder aux coulisses (salles de théâtres, de cinémas, studios d'enregistrement…) et aux archives…
- **admirer** des objets peu souvent ou jamais exposés, et déceler grâce aux nouvelles technologies les couches imperceptibles à l'œil nu de certaines œuvres picturales…
- **apprécier** le travail de tous ceux et celles qui œuvrent pour que le patrimoine demeure un bien commun…

Se renseigner

Le programme des Journées européennes du patrimoine est accessible en ligne sur le site www.journeesdupatrimoine.culture.fr

Association Locale Pour l'Histoire de l'Artois (A.L.P.H.A)

Visites guidées des églises d'Isbergues

A l'occasion des journées du patrimoine, l'association Locale Pour l'Histoire de l'Artois (A.L.P.H.A) assurera des visites guidées :

le samedi 15 septembre

à 14H30 *à l'église Saint Pierre (Commune associée de Berguette)*
à 16H30 *à l'église Saint Maurice (Commune associée de Molinghem)*

le dimanche 16 septembre

à 17H30 *à l'église Sainte Isbergue*

Permanences des élus

HOTEL DE VILLE

☎ 03.21.61.30.80

***M. Jacques NAPIERAJ**, Maire*
Jeudi de 14H30 à 16H

Mme Micheline DAUTRICHE,
1ère adjointe
Lundi de 14H à 16H30
sur rendez-vous.

Mme Geneviève DUPONT,
adjointe au logement social
Mardi de 15H à 17H
sur rendez-vous.

M. Gérard CORRIETTE,
adjoint aux sports et aux associations
Lundi de 9H à 11H30
sur rendez-vous.

Mme Marie-Andrée PAYELLE,
adjointe aux affaires scolaires et cantines
Vendredi de 9H à 11H30
sur rendez-vous.

MAIRIE ANNEXE de BERGUETTE

☎ 03.21.26.59.18

M. André SAVARY,
Maire délégué
de la commune associée de Berguette

Sur rendez-vous.

MAIRIE ANNEXE de MOLINGHEM

☎ 03.21.61.59.95

M. Claude MERCIER,
Maire délégué
de la commune associée de Molinghem

Sur rendez-vous.

Les permanences Parlementaires de Michel LEFAIT

Le Député de la 8ème Circonscription, Monsieur Michel LEFAIT, assurera dès le mois de septembre, des permanences :

les 1er et 3ème lundis du mois
de 16H30 à 18H
à l'Hôtel de Ville d'Isbergues

En cas d'absence de Monsieur LEFAIT, celle-ci sera assurée par sa suppléante Madame Micheline DAUTRICHE.

Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais

Le dimanche 16 septembre aura lieu la 66ème édition du Grand Prix d'Isbergues/Pas-de Calais. Une fois de plus, grâce à la ténacité des bénévoles du comité d'organisation, Isbergues recevra à nouveau les coureurs parmi les meilleurs du moment.

Cet exploit est également dû aux différents soutiens financiers, dont celui sans faille de la municipalité d'Isbergues, représentée par Monsieur le Maire, Jacques NAPIERAJ. De celui du Conseil général présidé par Monsieur Dominique DUPILET, qui accompagne les grandes manifestations sportives du Pas-de-Calais, tout comme le Conseil Régional, avec pour Président, Monsieur Daniel PERCHERON.

La Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F) sera en première ligne pour participer aux différentes manifestations prévues pour le public dans les villages qui accueilleront de nombreux partenaires, dont le Crédit Mutuel, avec une présence importante de la Gendarmerie. Les amateurs d'automobiles auront le plaisir d'assister à une exposition de voitures anciennes à proximité du bureau de Poste d'Isbergues.

On ne peut oublier tous les partenaires économiques qui permettent d'organiser cette journée dédiée au cyclisme avec la présence des écoles de cyclisme. Le cyclisme attire un public, non seulement de passionnés mais aussi familial, qui sera n'en doutons pas, présent à ce rendez-vous pour passer une excellente journée à Isbergues et assister à la 15ème manche de la Coupe de France P.M.U.

Cette année encore, un écran géant situé dans la zone d'arrivée vous permettra de vivre en direct les derniers kilomètres de la course, Alors rendez-vous le 16 septembre !

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

La circulation et le stationnement des véhicules autres que ceux ayant un rapport direct avec le 66ème grand prix international **seront interdits du samedi 15 septembre 2012 à 13H au dimanche 16 septembre 2012 à 20H** *sur la D. 186 : rue de la Victoire, partie comprise entre la rue Basly et la rue Léon Blum.*

Un itinéraire de déviation sera mis en place pendant cette interruption :
- **dans le sens Saint-Venant - Aire-sur-la-Lys :** *par les rues Roger Salengro, Anatole France, Emile Zola et rue des anciens combattants.*
- **dans le sens Aire-sur-la-Lys - Saint-Venant :** *par les rues Louis Dupont, de Trézennes, puis au rond point des orgues : D 188, D 186, rue d'Artois, rue Bailliet, rue du 8 mai, rue Schuman, rue Edmond Mille, rue de l'église de Berguette, et rue de Guarbecque, en direction de Guarbecque.*

Le stationnement des véhicules autres que ceux ayant un rapport direct avec le 66ème grand prix cycliste international **sera totalement interdit, le dimanche 16 septembre 2012 de 7H à 20H** *sur la D 186, rue Roger Salengro, rue de Pologne, rue Jules Grévy, rue Pasteur et rue Léon Blum.*

Le dimanche 16 septembre 2012 de 9H à 20H, le stationnement des véhicules sera totalement interdit : *rue Léon Blum, rue Schuman, rue E. Mille, rue de l'église de Berguette, rue de Guarbecque, rue Roger Salengro, rue Pasteur, D 186 (route de la victoire) rue Anatole France, rue Emile Zola (de la rue Anatole France à la rue Danton) rue Danton, rue Jean Jaurès, D 187 E, D 187 vers Aire-sur-la-Lys, D 188 venant d'Aire-sur- la-Lys, rue du docteur Bailliet, rue de l'Obloie, chemin de la cavée croisée, rue de Mazinghem, rue du 11 novembre, rue de l'église St Maurice.*

Pendant ces mêmes horaires et sur tout le parcours emprunté à l'intérieur de la ville, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course.

Les ventes publicitaires de toute nature seront interdites au cours de la journée du dimanche 16 septembre 2012 sans autorisation du maire et de l'organisateur de la course.

Le stationnement des véhicules sera interdit, *dans l'impasse rue Basly qui conduit au stade Basly et au centre culturel, ainsi que sur le parking du centre culturel et sur les parkings de la poste* **du samedi 15 septembre 2012 à 20H au dimanche 16 septembre 2012 à 22H**, sauf pour les véhicules des organisateurs.

La circulation des véhicules sera autorisée dans les deux sens, *rue de Pologne (partie comprise entre la rue Salengro et le distributeur de la caisse d'épargne)* **du samedi 15 septembre 2012 à 13H au dimanche 16 septembre 2012 à 20H.**

Le stationnement sera interdit *sur la place Clément Loyer située rue Roger Salengro* **le dimanche 16 septembre 2012 de 8H à 20H**

ANIMATIONS NON-STOP, 2 VELOS, ET DES CENTAINES DE CADEAUX A GAGNER, AU VILLAGE TOUT PUBLIC DU GRAND PRIX D'ISBERGUES / PAS-DE-CALAIS 2012.

Le Grand Prix d'Isbergues / Pas-de-Calais attire de nombreux spectateurs et passionnés de vélo. Comme bon nombre d'épreuves cyclistes, cet événement trouve auprès de ses partenaires, les ressources nécessaires pour organiser une course incontournable. Inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et classée parmi les épreuves de l'UCI Europe Tour et de la Coupe de France, elle rassemble chaque année plus de 150 cyclistes internationaux qui ont pour objectif de préparer les championnats du monde qui ont lieu la semaine suivant la course.

Le Grand Prix d'ISBERGUES demeure à l'échelle du Département du Pas-de-Calais la seule épreuve exclusivement professionnelle dans le milieu du cyclisme. Son succès et sa notoriété lui ont permis de s'attacher le concours pérenne des institutions, des acteurs économiques et des associations du territoire.

À l'occasion de cette nouvelle édition 2012, la Communauté de Communes Artois Flandres en partenariat avec le Conseil Général du Pas-de-Calais s'investiront pleinement à l'occasion de cet événement afin d'amplifier son esprit de fête populaire et de surcroît, faire connaître davantage le territoire. C'est pourquoi, un **« village tout public »** de plus de 400 m² sous chapiteau sera **ouvert gratuitement** toute la journée aux visiteurs, le dimanche 16 septembre prochain, Parking Saint Nicolas - près de la ligne de départ et d'arrivée.

Cet espace d'animations proposera dès 10H, un ensemble d'animations et d'activités variées et ludiques, destinés à divertir toute la famille. Il regroupera une multitude de partenaires qui seront à l'initiative de nombreuses animations et stands d'information.

Le site aménagé pour l'occasion en village festif, permettra au public d'assister simultanément à l'épreuve sportive mais aussi, de profiter de toutes les activités à portée de main. Les plus chanceux pourront même être les heureux gagnants de 2 vélos (1 vélo de ville et un VTT enfant) ainsi que de multiples lots offerts par la Communauté de Communes Artois Flandres. Pour gagner, il s'agira tout simplement de se rendre au village tout public et de répondre aux quelques questions du quizz et de glisser votre bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Programme des animations :

- stand d'animation et de promotion du Conseil Général du Pas-de-Calais.
- stand d'animation « Développement Durable » et grand jeu concours de la Communauté de Communes Artois Flandres.
- stand de promotion de l'entreprise TERRA NOVA.
- stand d'animation « Habitat & Développement » (animation sur l'écoconstruction et les énergies renouvelables).
- stand de promotion du territoire en termes de tourisme, gastronomie, patrimoine via l'Office de Tourisme du Pays de la Lys romane.
- stand de promotion « Paniers paysans du Pays de la Lys romane »
- exposition présentée par le Grand Prix d'Isbergues
- exposition photographique à l'initiative des élèves du Collège Maurice Piquet d'Isbergues avec le concours d'un artiste local. Cette exposition mettra l'accent sur les liens intergénérationnels générés par le vélo en général et surtout à Isbergues et animation interactive permettant au public de faire dérouler un reportage au moyen de quelques coups de pédales.
- stands d'animations à l'initiative de la Gendarmerie Nationale (Sécurité Routière, prévention des addictions, un stand de recrutement...)
- stand de promotion des Sapeurs-Pompiers
- animations Banquise FM
- stands de produits de terroir
- stand d'animation M.J.E.P d'Isbergues

Au « village tout public», il y en aura donc pour tous les goûts et tous les âges ;
une manière toute sympathique de passer une agréable journée sportive et festive en famille
à l'occasion du prochain Grand Prix d'Isbergues – Pas de Calais 2012.

L'inauguration officielle de ce temps fort, aura lieu dès 12H30 en présence des personnalités.

Menu des restaurants municipaux

Cantines Centre, Maison des associations, Berguette

Semaine du 4 au 9 septembre

Mardi Macédoine de légumes - Jambon, pâtes sauce Napolitaine - Fromage, fruit.

Jeudi Maquereaux - Veau Marengo - Riz Carottes - Petits suisses fruités, fruit.

Vendredi Melon – Omelette, pommes sautées, salade - Fromage, flan

Semaine du 10 au 14 septembre

Lundi Betteraves rouges, maïs - Rôti de porc, salade de haricots verts - Fromage, pâtisserie.

Mardi Tomates - Emincé de volaille à la crème, purée, salade - Fromage blanc.

Jeudi Taboulé - Saumon, riz fondue de poireaux - Fruit, fromage.

Vendredi Concombres - Goulash, pâtes - Yaourt aromatisé.

Semaine du 17 au 21 septembre

Lundi Couscous maison - Fromage, fruit

Mardi Carottes et céleri râpés - Tomates farcies, riz Compote, fromage.

Jeudi Salade aux 2 fromages - Jambon, gratin dauphinois - Petits suisses nature.

Vendredi Macédoine de légumes, un demi œuf dur mayonnaise - Salade de pâtes au thon Fromage, fruit.

Semaine du 24 au 28 septembre

Lundi Tomates mozarella - Blanquette de veau, riz, légumes - Yop.

Mardi Friand - Filet de poisson, pommes de terre, ratatouille - Fromage, fruit.

Jeudi Sardines - Escalopes de dinde, pâtes, brocolis Fromage, fruit.

Vendredi Concombres - Cassoulet maison - Yaourt nature sucré.

Cantines Pasteur et Carnot

Semaine du 4 au 9 septembre

Mardi Betteraves rouges vinaigrette - Lasagnes à la Bolognaise - Yaourt aromatisé.

Jeudi Melon - Filet de poulet, sauce madrilène, printanière de légumes - Flan nappé.

Vendredi Tranche de jambon, pâtes - Camembert Fruit

Semaine du 10 au 14 septembre

Lundi Bœuf sauce Mironton, frites - Mimolette Fruit

Mardi Carottes râpées à l'emmental - Normandin de veau, sauce brune, purée de lait - Liégeois au chocolat.

Jeudi Potage aux poireaux - Blanquette de dinde, riz Arlequin - Yaourt aux fruits.

Vendredi Marée fraîche à la ratatouille, semoule Tartare aux noix - Fruit du moment.

Semaine du 17 au 21 septembre

Lundi Rôti de porc sauce barbecue, courgettes et pommes de terre - Edam - Fruit du moment.

Mardi Tomate ciboulette - Cordon bleu et pâtes pennes Compote de pommes, ananas.

Jeudi Céleri rémoulade - Sauté de veau sauce soubise, pommes dorées, haricots verts Bio Yaourt nature sucré.

Vendredi Filet de colin au citron, julienne et riz Vache qui rit - Fruit.

Semaine du 24 au 28 septembre

Lundi Rôti de dinde saveur d'automne, petits pois, carottes - St Paulin - Fruit du moment.

Mardi Salade Coleslaw - Omelette, frites, ketchup Fromage blanc sucré.

Jeudi Crêpe fromagère - Steack haché de bœuf, sauce tomate, pâtes papillons - Crème dessert

Vendredi Filet de poisson à la meunière, épinards, béchamel et pommes de terre - Emmental Fruit du moment.

Accueil de Loisirs d'Automne

L'accueil de loisirs d'automne ouvrira ses portes du **lundi 29 octobre au samedi 3 novembre 2012** (1ère semaine des vacances de la Toussaint)**. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer** à l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes **à partir du 17 septembre 2012** et doivent être rendus avant le 12 octobre 2012.

Attention ! Nombre de places limité ! Les dossiers rendus en premier seront donc prioritaires.

Réunion d'information pour les parents :

*Une réunion d'information pour les parents se déroulera le **mardi 23 octobre 2012** à 18H30 à la salle Emile Zola.*

Qualité de l'eau du robinet

L'agence régionale de Santé Nord/Pas-de-Calais a effectué des prélèvements d'eau sur les installations de production et de distribution d'eau de la Ville d'Isbergues.

Les résultats d'analyses communiqués par le contrôle sanitaire sont les suivants :

- très bonne qualité bactériologique,
- l'eau du réseau est dure,
- l'eau est peu fluorée. Un apport complémentaire de fluor peut être conseillé après avis médical.
- l'eau est conforme, aucun pesticide n'a été détecté dans le réseau.

Vous pouvez si vous le souhaitez consulter le rapport annuel détaillé 2011, sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, en mairie d'Isbergues, ou sur le site : http://wwweaupotable.sante.gouv.fr

Pensez à bien vous assurer contre les tornades !

Le Jeudi 21 juin dernier, une tornade de faible intensité s'est formée sur le secteur de la Roupie, à Isbergues.

De nombreux dégâts ont été constatés à la suite de cet évènement climatique, aussi, une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à été déposée en préfecture d'Arras.

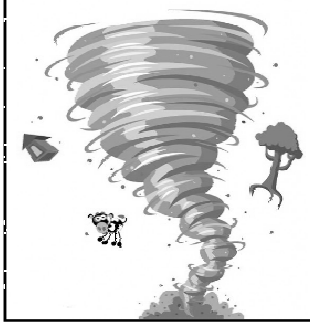

En réponse, la Préfecture a indiqué qu'elle ne peut donner une suite favorable à cette demande car les évènements naturels tels que le « vent, la tempête, et la grêle » ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, à l'exception des départements d'Outre-Mer.

Ces phénomènes sont assurables par une couverture « tempête, grêle et poids de la neige sur les toitures » proposées par les compagnies d'assurances.

Il appartient donc aux victimes de se rapprocher de leur compagnie d'assurance afin de demander une indemnisation des dommages causés lors de cette tornade.

Soyez donc vigilants lors de la souscription de votre assurance habitation, afin d'éviter tout refus de prise en charge par votre assurance, pour ce type d'évènement.

Isbergues, « Ville Ouverte, Ville en Fête »

Réglementation du stationnement

Un podium sera installé sur le parking situé à côté de la poste rue Basly, le vendredi 7 septembre matin et démonté le lundi 10 septembre après-midi.

Le stationnement sera interdit sur cette place de ce vendredi 8H à ce lundi 18H.

Objets trouvés

Quelques objets et vêtements ont été retrouvés lors de l'accueil de Loisirs d'été 2012. Pour les récupérer, il vous suffit de vous adresser à : **L'Hôtel de Ville d'Isbergues au 03.21.61.30.80.**

ATTENTION !!

Vous avez jusqu'au **vendredi 19 octobre inclus** pour récupérer ces objets.

Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles, **doivent dès l'âge de 16 ans se faire recenser** auprès de la mairie de leur lieu d'habitation (code du service national, articles L.113-1, L.113-4 et L114-6).

ATTENTION !
Le recensement est obligatoire !

Il donne lieu à la **délivrance d'une attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours.**

Ceux et celles qui n'auraient pas satisfait à cette obligation **ne pourront pas être autorisés à s'inscrire aux examens soumis au contrôle de l'état (BAC, BEP, CAP, permis de conduire...).**

La démarche est simple, il suffit de vous adresser à **l'Hôtel de Ville d'Isbergues ou dans les mairies annexes de Berguette et de Molinghem** muni du **livret de famille des parents.**

Accueil de loisirs de juillet 2012

L'accueil de loisirs de juillet s'est déroulé en quatre sessions, du 9 juillet au 3 août sous la direction de Monsieur Moran POUPE secondé par Baptiste MEULIN, Marina DEVASSINE et Hélèna MISSANA. Environ 270 enfants et adolescents âgés de 2 ans et demi à 17 ans, ont été accueillis au cours de chaque session.

Petits et grands ont cette année encore pu profiter des nombreuses activités proposées : jeux, piscine, équitation, activités manuelles, camping, golf, pêche, parc d'attractions, sorties en forêt, spectacle de marionnettes,...

Pour terminer cet accueil de loisirs de juillet en beauté, les directeurs et les animateurs ont organisé un spectacle de danses et de chants avec les enfants à la salle de sport Basly.

Rentrée scolaire 2012 au collège Maurice Piquet

● **Mardi 4 septembre 2012**

9H : rentrée des 6ème (les élèves seront pris en charge jusqu'à 15H35). La cantine fonctionnera normalement.
13H40 : rentrée des 3ème jusqu'à 16H45.

Les élèves de 6ème et de 3ème sont libérés le mercredi 5 septembre pour permettre l'accueil des autres niveaux.

● **Mercredi 5 septembre 2012**

8H : rentrée des 5ème (jusqu'à 12H05).
8H30 : rentrée des 4ème (jusqu'à 12H05).

● **Jeudi 6 septembre 2012 :** ***début des cours selon l'emploi du temps communiqué aux élèves.***

● **Mardi 11 septembre 2012 à 17H :** *accueil des parents pour les 6èmes « Arthur », « Broceliande » et « Excalibur » en présence des équipes pédagogiques.*

● **Jeudi 13 septembre 2012 à 17H :** *accueil des parents pour les 6èmes « Lancelot » et « Merlin » en présence des équipes pédagogiques.*

- présentation du fonctionnement général du collège
- l'importance du carnet
- le règlement intérieur
- les fiches absences et retard
- les horaires du collège
- les temps forts (calendrier des élections notamment)
- le rôle des parents
- questions diverses

● **Mardi 18 septembre 2012 à 17H15** : présentation des enjeux de la classe de 3ème par Monsieur le Principal (DNB et orientation), rencontre parents/équipes pédagogiques.
La présence des parents est vivement apprécié.

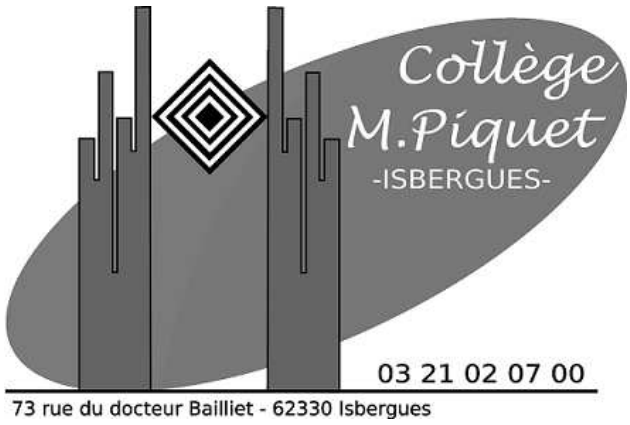

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mercredi 27 juin 2012

1. Naissances - décès

Monsieur le Maire adresse ses félicitations, au nom du conseil municipal, à Mme Marie VAHE à l'occasion de la naissance de sa fille Zoé et de son fils Nil nés le 18 mars ainsi qu'à Mme Martine THILLIEZ à l'occasion de la naissance de sa petite fille. Il adresse ses condoléances à la famille de M. Guy REANT décédé le 14 juin (père de Mme Rolande REANT).

2. Avant-propos

Monsieur le Maire félicite Mme Micheline DAUTRICHE à la suite de son élection au poste de député suppléant lors des élections législatives des 10 et 17 juin 2012.

3. Remerciements

- Association EQVIR (mise à disposition de la salle Edmond Mille pour la conférence du 23 mars 2012),
- Association paroissiale (mise à disposition de la bourse du travail, le dimanche 22 avril 2012, pour un repas familial et paroissial),

Pour subventions :

- E.S.I. section tennis,
- Maison de Jeunes et d'Education Permanente de la région d'Isbergues,
- Société de Javelots « La Plume de Molinghem »,
- Association Amicale Sportive Isberguoise,
- Coopérative de l'Institut Médico Educatif « La petite montagne »,
- Association des parents d'élèves de Berguette,
- Relais Emploi Alfa,
- Association EQVIR (Environnement et Qualité de Vie pour Isbergues et sa Région),
- Association des préretraités, retraités, veuves et invalides C.F.T.C. d'Isbergues et environs.

4. Adoption des comptes rendus des réunions du conseil municipal des 21 et 29 mars

Les comptes rendus des réunions des 21 et 29 mars 2012 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

5. Compte administratif 2011

Le compte administratif 2011 est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire remercie ses collègues et les services pour le bon travail accompli.

1) Etats des cessions et acquisitions

Le conseil municipal prend acte et ne formule aucune remarque sur les états des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la Ville durant l'année 2011 :

Cessions : Etats néants.

Acquisitions :

- terrain situé au lieu-dit « Les Sablons Sud », place Clément Loyer Isbergues : 2 240,60 €
- bande de terrain située 211, rue du Dr Bailliet (frais notariés) à Molinghem : 898,73 €

Délibération (n°12.03.01) adoptée à l'unanimité

2) Affectation du résultat

Le conseil municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération (n° 12.03.02) adoptée à l'unanimité, décide d'affecter sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 qui s'élève à 3 346 706,32 €, la somme de 175 974,00 € au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » et la somme de 3 170 732,32 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du Budget Supplémentaire 2012.

6. Compte de gestion 2011

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération (n° 12.03.03) adoptée à l'unanimité

7. Subventions 2012

Après délibération, le conseil municipal décide au titre de l'année 2012, d'allouer les subventions complémentaires suivantes :

article 6574 / 311 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé / expression musicale - lyrique et chorégraphique : fanfare de Molinghem Isbergues : + 1 215 €

article 6574 / 40 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /sports :

- football club de la Roupie d'Isbergues : + 100 €
- Club de Badminton « Le Fouetté Isberguois » : + 500 €

article 6574 / 523 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /actions en faveur des personnes en difficulté : Secours Catholique : + 50 €

Délibération (n° 12.03.04) adoptée à l'unanimité.

8. Budget supplémentaire 2012

Le conseil municipal adopte le budget supplémentaire 2012 par 25 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

Section de fonctionnement :
340 770,00 €

Section d'investissement :
3 042 527,01 €

9. Modification du tableau des effectifs à compter du 13 mars 2012

Le conseil municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération (n° 12.03.05) adoptée à l'unanimité, décide la création du poste suivant au tableau des effectifs, à compter du 13 mars 2012 : 1 adjoint technique de 2ème classe à temps non complet à 60 %.

10. Modification du tableau des effectifs à compter du 27 juin 2012

Le conseil municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, décide la création des postes suivants au tableau des effectifs, à compter du 27 juin 2012 : 1 assistant socio-éducatif et 1 adjoint du patrimoine de 2ème classe.

Délibération adoptée par 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention (n° 12.03.06).

11. Modification du régime indemnitaire

1) Modification à la délibération n° 11.01.07 du 4 avril 2011 tableau récapitulatif d'affectation de l'indemnité d'exercice des missions des préfectures à compter du 27 juin 2012

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer le régime indemnitaire du personnel titulaire et stagiaire relevant de la filière administrative, technique, médico-sociale et sportive dans la limite de celui dont bénéficient les différents services de l'Etat.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal décide de fixer l'indemnité d'exercice des missions et des préfectures, pour chaque grade, à compter du 27 juin 2012, et d'appliquer automatiquement les nouveaux montants annuels de référence, dès l'évolution des textes, le reste de la délibération n° 11.01.07 du 4 avril 2011 étant sans changement.

Délibération adoptée par 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention (n° 12.03.07).

2) Indemnité forfaitaire de sujétions et de travaux supplémentaires des conseillers et assistants socio-éducatifs tableau récapitulatif d'affectation à compter du 27 juin 2012

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer le régime indemnitaire du personnel titulaire et stagiaire relevant de la filière médico sociale dans la limite de celui dont bénéficient les différents services de l'Etat.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal décide de fixer l'indemnité forfaitaire de sujétions et de travaux supplémentaires des conseillers et assistants socio-éducatifs de la filière médico-sociale, pour chaque grade, à compter du 27 juin 2012, telle que décrite ci-dessus, et d'appliquer automatiquement les nouveaux montants annuels de référence, dès l'évolution des textes.

Délibération adoptée par 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention (n° 12.03.08).

12. Recrutement complémentaire de saisonniers

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir le recrutement de 3 saisonniers supplémentaires de juillet à septembre 2012, en complément de ceux prévus par délibération en date du 20 décembre 2011, pour faire face au surcroît de travail durant cette période.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.03.09) adoptée à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement.

13. Acquisition de plusieurs parcelles de terrain appartenant à la société Aperam

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a sollicité et obtenu l'accord écrit de la société « Aperam Stainless France », pour la cession au profit de la commune de plusieurs parcelles de terrain lui appartenant.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.03.10) adoptée à l'unanimité , décide l'acquisition des parcelles précédemment citées d'une contenance totale approximative 18 536 m^2, appartenant à la société « Aperam Stainless France », et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition amiable.

14. Incorporation dans le patrimoine communal d'un bien sans maître sis 109, rue Roger Salengro à Isbergues

Monsieur le Maire indique que le propriétaire de l'immeuble, situé au 109 rue Roger Salengro à Isbergues est décédé.

Selon l'acte de renonciation aux droits de succession du seul héritier, ledit immeuble est considéré comme sans maître depuis.

Il précise que le Code général de la propriété des personnes publiques, ainsi que le Code civil, imposent à la commune d'incorporer le bien dans le domaine communal dans un délai de trente ans à compter de l'ouverture de la succession s'il n'y a pas d'héritier.

Après délibération (n° 12.03.11), adoptée à l'unanimité le conseil municipal exerce ses droits en application des dispositions réglementaires, et décide que la commune s'appropriera ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble et l'autorise à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

15. Autorisation à donner à E.R.D.F pour l'implantation d'un poste de transformation « Commentry 2 » sur deux parcelles de terrain situées au lieu-dit « La Voie Blanche » appartenant à la commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'E.R.D.F doit déplacer le poste de transformation dénommé « Commentry ». Il précise que le poste actuel sera supprimé et remplacé par un poste de plus petite dimension et plus puissant (1 000 kVA).

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.03.12) adoptée à l'unanimité autorise E.R.D.F à implanter ce poste de transformation sur deux parcelles de terrain situées au lieu-dit « la voie blanche ».

16. Convention de distribution de carburant (Gazoil) avec la Communauté de Communes Artois Flandres

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que, pour des raisons économiques, il est nécessaire d'établir une convention de coopération entre la commune d'Isbergues et la Communauté de Communes Artois-Flandres relative à l'utilisation du carburant.

Le conseil municipal, après délibération (n° 12.03.13) adoptée à l'unanimité autorise Monsieur le Maire représenté par sa 1ère Adjointe, Mme Micheline DAUTRICHE, à

17. Demande de garantie d'emprunt formulée par Pas-de-Calais Habitat pour la construction de 15 logements individuels et d'une brigade de Gendarmerie rue aux Aulnes

Le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 3 546 960 € souscrit par Pas-de-Calais Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce prêt est destiné à financer la construction d'une gendarmerie (15 logements individuels et une brigade).

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 12.03.14).

18. Sortie de l'inventaire de quatre véhicules communaux

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après délibération (n° 12.03.15) adoptée à l'unanimité décide de sortir de l'inventaire quatre véhicules communaux en état d'usure avancés, en vue de leur destruction qui prendra effet à la date de réception des véhicules achetés pour palier au remplacement.

19. Lancement d'un appel d'offres ouvert Européen relatif à l'assurance « Garanties statutaires du personnel »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est amenée à relancer une consultation relative à l'assurance « garanties statutaires du personnel de la ville d'Isbergues » qui sera effective à partir du 1er janvier 2013. Le marché sera passé pour une durée de 3 années.

Il précise que la ville sera amenée à lancer un appel d'offres ouvert européen afin de désigner le cabinet d'assurance qui sera attributaire du marché.

Le conseil municipal, après délibération autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert européen afin de désigner le cabinet d'assurance attributaire du marché et le pouvoir adjudicateur à signer l'offre retenue, pour valoir acte d'engagement ainsi que tous les documents relatifs à ce marché dans la limite du montant de la cotisation annuelle.

Délibération (n° 12.03.16) adoptée à l'unanimité.

20. Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'exercice 2011

En application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'année 2011.

Après les explications et commentaires nécessaires, le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et ne formule aucune observation.

Il prend toutefois connaissance que le syndicat d'adduction d'eau potable a approuvé ce rapport 2011 mais a tenu à formuler une réserve concernant le compte de renouvellement (page 52) : au vu des dépenses affectées à ce compte de l'année 2011 : 311 868,22 € apparaît des travaux dont le président était informé mais dont il n'avait nullement eu connaissance du montant estimatif, ni reçu aucun document relatif à l'importance de ceux-ci ; ce qui amène le compte de renouvellement à une somme négative de 184 952,30 € qui n'est pas amortissable complètement avant la fin du contrat d'affermage or, dans l'avenant n° 15 de 2009, le plan prévisionnel de renouvellement prévoit un juste équilibre des engagements réciproques.

Délibération (n° 12.03.17) adoptée à l'unanimité.

Le rapport annuel sur la qualité de l'eau du robinet de la commune d'Isbergues est consultable en Mairie d'Isbergues et sur le site : http://wwweaupotable.sante.gouv.fr

21. Convention avec la compagnie « La Fabrique du Vent »

Monsieur le Maire présente le projet de convention proposé par la compagnie « La Fabrique du Vent » dans le cadre du projet lecture : le Conseil Général a missionné la compagnie « La Fabrique du Vent » pour le développement culturel départemental et la Ville s'engage à assurer la résidence de création de la compagnie « La Fabrique du Vent » à Isbergues en lien avec une politique locale de sensibilisation à la lecture et de gestion et d'animation du livre pour 3 ans (du 01/09/2010 au 31/08/2013, la convention pouvant faire l'objet d'un avenant tous les ans à la date du 1er septembre).

La compagnie « La Fabrique du Vent » s'engage pour sa part, à assurer :
- la création d'un spectacle tout public
- la diffusion des spectacles,
- la mise en place d'ateliers théâtres scolaires (9 classes).

Le budget consacré par la ville pour ce projet de développement culturel en 2012/2013 est de 43 204 €.

Il est précisé que le spectacle tout public prévu pour cette saison est un extrait de l'arbre sans fin de Claude Ponti « Hipollène ». Monsieur le Maire précise également que les prestations d'ateliers scolaires seront à régler par acompte de 80 %.

Monsieur le Maire est autorisé à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Général afin d'obtenir une aide à la diffusion d'un spectacle agréé.

Délibération (n° 12.03.24) adoptée à l'unanimité.

22. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) - Demande de subvention auprès de la C.A.F

Considérant que le matériel de l'A.L.S.H nécessite un renouvellement, le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales une demande de subvention afin de couvrir à hauteur de 40 % les dépenses d'investissement de l'accueil de loisirs.

Délibération (n° 12.03.25) adoptée à l'unanimité.

23. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) - tarif des repas adultes

Considérant la demande du personnel communal qui souhaiterait pouvoir bénéficier du restaurant scolaire pendant la période des accueils de loisirs de l'année 2012,

Le conseil municipal, après délibération, (n° 12.03.26) adoptée à l'unanimité décide d'adopter le même tarif que celui appliqué pendant l'année dans les cantines scolaires soit 3,81 € pour un adulte, et de l'appliquer pour le personnel communal de la ville et exceptionnellement pour :
- les membres du conseil municipal, de la commission consultative et les parents élus au comité de parents d'élèves des écoles primaires de la Ville,
- les salariés d'associations locales, les salariés de diverses administrations,
- le personnel de la ville retraité,

Et sur décision du Maire, toute autre personne dans le cadre de manifestations sportives, culturelles ou sociales.

24. Point sur l'A.L.S.H printemps 2012

L'accueil de loisirs des vacances de printemps 2012 a ouvert ses portes aux enfants du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2012, dans les locaux des écoles maternelle et primaire Jules Ferry.

L'accueil de loisirs a été organisé par l'association des Francas du Pas-de-Calais.

92 enfants ont fréquenté ce centre de loisirs qui avait pour thème « les animaux » et était encadré par 12 animateurs et un directeur.

25. Lotissement rue aux Aulnes

Pas-de-Calais Habitat a transmis le 14 mai 2012, le planning pour la construction de 12 logements individuels rue aux Aulnes qui sera réalisée en marché à bons de commandes.

Démarrage des travaux de construction des logements en avril 2013 jusque fin février 2014, et livraison des 12 logements en mars 2014.

26. Point sur la Gendarmerie

Compte tenu du retard pris en attente de validation de la Préfecture, Pas-de-Calais Habitat prévoie une fin de travaux en juin 2013, soit une mise en service en juillet 2013.

Pas-de-Calais Habitat maintient la pression sur les entreprises de bâtiment pour réduire ce délai.

27. Démolition de l'I.M.E

Du retard a été pris dans la démolition des bâtiments de l'I.M.E (Institut Médico-Educatif) situé 194, rue Emile Zola, en raison de soucis pour la coupure des différents réseaux.

Un élu de la liste « Agir ensemble pour la ville d'Isbergues » demande ce qu'il va y avoir à la place.

Monsieur le Maire indique que rien n'est prévu pour l'instant mais qu'une réflexion est en cours : parking ? cuisine centrale ?

28. Garderies

Les effectifs sont en hausse constante.

29. Questions posées par les élus de la liste « Un élan pour la ville »

1) « Nous souhaitons revenir sur l'article d'Isbergues Infos du mois de juin 2012 concernant les déchets ménagers (article page 10). Confirmez-vous bien que « les déchets verts et assimilés sont considérés comme étant des déchets ménagers ? ».

Monsieur le Maire confirme que les déchets verts issus des jardins entrent bien dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Pour autant, leur élimination se fait directement à la déchetterie.

2) « Nous avons bien reçu l'organigramme du personnel communal, néanmoins nous aimerions, comme la première fois, en recevoir un avec le nom de chaque membre du personnel et son pôle d'activité. »

Monsieur le Maire indique que la gestion du personnel dépend de son autorité et non du conseil municipal. Il précise qu'un organigramme est appelé à varier.

3) « Pourriez-vous nous informer du nombre de départs en retraite du personnel communal pour 2012 et 2013 ? Comment pensez-vous pallier à ces départs ? »

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il ne connaît pas le nombre de départs en retraite qu'il y aura ces prochaines années.

Il n'a en effet, pas eu de demande faite par les agents, dont la date relève de leur seule initiative.

Il précise que les postes vacants sont déclarés au centre de gestion de la fonction publique territoriale et que les personnes intéressées peuvent postuler auprès de cet organisme.

4) « Qu'en est-il du projet de rénovation de la rue Roger Salengro et du centre ville ? »

La convention a été signée avec l'Etablissement Public Foncier.

La procédure se met en place.

30. Questions diverses

Le conseil municipal est informé d'agressions perpétrées contre des salariés des sociétés UGO et APERAM. Au niveau du poste sud d'APERAM, un individu arrête les voitures et harcèle les occupants. La gendarmerie sera alertée.

Monsieur CAZIER informe le conseil municipal que les gestionnaires de la crèche n'appliquent pas la convention collective à leurs salariés.

Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas le droit de s'ingérer dans la gestion d'une structure qui ne relève pas de l'autorité de la commune ; cette question relève de l'action syndicale.

FESTIVITES DU QUARTIER DU PONT-A-BALQUES

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

COMPETITION DE JAVELOTS INTERSOCIETAIRES
Organisée par l'amicale des joueurs de javelot d'Isbergues

salle du javelodrome, rue Emile Zola
Début des jeux à 14H30 - Remise des prix à 18H30.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

ISBERGUES
« VILLE OUVERTE, VILLE EN FETE ! »
Brocante, animations, spectacles de rue, Initiatives des associations locales,…

(Programme de la manifestation dans cette édition)

RENCONTRES DE TENNIS
Organisées par l'E.S.I Tennis
Stade Basly

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE
LUNDI 10 SEPTEMBRE

DUCASSE du PONT-à-BALQUES
place Clément Loyer
nombreuses attractions foraines

LUNDI 10 SEPTEMBRE

GOUTER DES ANCIENS
Offert par le C.O.S.S.A.F avec la participation de la Municipalité

à partir de 15H30,
à la bourse du travail, place Basly
animation : orchestre « Marcel Barrois »

MARDI 11 SEPTEMBRE

OPERATION 2 POUR 1 SUR TOUS LES MANEGES
1 ticket acheté + 1 ticket gratuit

JEUDI 13 SEPTEMBRE

CONCOURS DE CARTES INTERNE
Organisé par le Foyer des Anciens du C.O.S.S.A.F
à partir de 13H30,
salle du foyer – Place Basly

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

22ème RANDONNEE DES AS
Organisée par l'U.R.B.I.M

circuits vélos : 20 - 45 - 75 - 105 et 130 km
inscriptions : de 7H à 10H salle des fêtes, rue Arthur Lamendin
clôture à 14H - **prix :** 2 €
gratuit pour les moins de 18 ans
ravitaillement sur les circuits et à l'arrivée
remise des récompenses à 11H15

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

66ème GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS
Trophée Crédit Mutuel Nord Europe organisé par le comité du G.P.I avec le concours de la Municipalité
présentation des coureurs de 10H30 à 11H30
par Daniel MANJEAS
parking APERAM, D 186
départ à 12H, D 186 - arrivée vers 16H30, D 186
Nombreuses animations avec le concours de la Communauté de Communes Artois Flandres.

REPAS MOULES FRITES
sur réservation midi-soir au 03.21.27.29.40
au café des sports, rue Cense Balque

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

GRAND LOTO
Organisé par l'Amicale du Personnel Communal d'Isbergues

A partir de 16H (ouverture des portes à 15H)
complexe Edmond Mille
1,50 € la carte, valable pour toutes les séries.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

CONCERT D'AUTOMNE DE L'HARMONIE MUNICIPALE D'ISBERGUES
sous la direction de Mme Thérèse-Marie DURANT
avec la participation de
L'HARMONIE MUNICIPALE DE CASSEL
sous la direction de M. Stéphane DELOBEL
à 16H, à la bourse du travail, place Basly
- Entrée gratuite -

Isbergues

Ville Ouverte, Ville en Fête

BROCANTE

Dimanche 9 Septembre 2012
Rue Roger Salengro de 8h00 à 18h00

Réservations par ordre d'inscription

Prendre contact avec Mme BLANCART
au 03.21.66.17.52
A la salle de musique, 26 rue Roger Salengro

Du 3 au 5 Septembre de 16H à 19H

Particuliers
1 € le mètre

Professionnels
15 € l'emplacement

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : …….…….. Prénom : ...……..……..

Adresse : …….
…….
Code Postal : …….. Ville : …….

Réserve un emplacement de …… mètres pour la brocante du **9 septembre 2012**.

ATTENTION : Seront prioritaires les personnes qui auront réglé à l'avance en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de l'Harmonie Municipale d'Isbergues. D'autres emplacements non réservés pourront être réglés sur place.

Date et signature

Les échecs

Tu es attiré par le jeu d'échecs, mais…
qui pourrait t'apprendre ?
Tu sais bien jouer aux échecs, mais…
tu souhaites progresser !
Tu sais jouer aux échecs, mais…
tu ne trouves pas de partenaire !

Alors rejoins le club d'échecs d'Isbergues « La tour infernale », section de l'amicale laïque de Molinghem.

Le club d'échecs est ouvert et accessible à tous : jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, personnes handicapées,…

Les inscriptions se font le **mercredi 18 septembre** de 17H à 19H à la salle d'échecs rue Léo Lagrange à Isbergues.

Pour tout renseignement contacter :

Monsieur Jean JOSSIEN au 03.21.27.40.57
ou par courriel à l'adresse suivante :
jossienjean@aol.com.

A noter : l'association « La Tour Infernale » sera présente **le dimanche 9 septembre** à l'occasion de la manifestation « Ville Ouverte, Ville en Fête », alors si vous souhaitez découvrir ou apprendre les échecs, n'hésitez à venir rencontrer les membres de l'association.

Section Gymnastique

Les cours reprendront le **lundi 10 septembre 2012.** Dans le cadre d'une semaine « Portes Ouvertes », les animateurs ainsi que toute l'équipe auront le plaisir de vous accueillir. Vous aurez la possibilité de découvrir et d'essayer les divers cours de Gymnastique proposés et de vous y inscrire.

Stéphanie animera les cours pour Adultes et Mathieu les cours de la « Baby Gym. »

Une nouveauté, **la « ZUMBA Fitness »**, aura lieu tous les vendredis de 17H15 à 18H15.

Les inscriptions sont prévues :
les 6 et le 7 septembre 2012
de 14H à 18H

Gymnastique pour enfant : le mercredi
de 2 à 4 ans : 9H45 à 10H45
de 4 à 6 ans : 10H45 à 11H45
Gym Pleine Forme : lundi et jeudi : 9H à10H
Gym Interval Training : lundi et jeudi : 7H30 à 18H30
Gym LIA : lundi et jeudi : 8H30 à 19H30
Gym Pilates : mardi : 10H à 11H
Gym Tonique : vendredi : 17H15 à 18H15
STEP : vendredi : 18H15 à 19H15
Body Fitness : samedi : 9H30 à 10H30
Gym Remise en Forme : mardi et vendredi : 9H à 10H

L'étoile Sportive d'Isbergues Basket

L'étoile Sportive d'Isbergues Basket recrute pour la saison 2011/2012. Si ce sport vous intéresse, adressez-vous le **mercredi 5 septembre 2012** :

Nées ou Nés en 2006-2007-2008
le samedi de 10H à 11H30 *à la salle Basly*

Nées ou Nés en 2004-2005
Le mercredi de 16H à 17H30 *à la salle Jaurès*

Nées en 2002-2003
Le lundi de 18H à 19H30 *à la salle Basly*
Le mercredi de 18H15 à 19H30 *à la salle Basly*

Nés en 2002-2003
Le lundi de 18H à 20H *à la salle Jaurès*
Le mercredi 13H30 à 15H *à la salle Basly*

Nées en 2000-2001
Le lundi de 18H30 à 20H *à la salle Basly*
Le mercredi de 18H à 19H30 *à la salle Jean Jaurès*

Nés en 2000-2001
Le mercredi de 14H à 15H30 *à la salle Jaurès*
Le jeudi de 18H à 19H30 *à la salle Jaurès*

Nées en 1998-1999
Le mardi de 18H30 à 20H *à la salle Jaurès*
Le vendredi de 18H30 à 20H *à la salle Basly*

Nés en 1998-1999
Le mardi de 18H à 20H *à la salle Basly*
Le jeudi de 18H à 19H30 *à la salle Basly*

Nées en 1995-1996-1997
Le mardi de 19H30 à 21H *à la salle Jaurès*
Le jeudi de 19H30 à 21H *à la salle Basly*

Nés en 1996-1997
Le mardi de 18H à 20H *à la salle Basly*
Le vendredi de 18H à 20H *à la salle Maurice Piquet*

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Jean-Marie PAYELLE,
135 rue de Lenglet - 62120 Aire sur la Lys
Tél : 03.21.39.29.93

A.N.P.E.A : Journée de randonnée adaptée

L'A.N.P.E.A (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles), organise le **mercredi 5 septembre 2012**, une journée de randonnée adaptée.

A cette occasion, le stationnement des véhicules automobiles, sauf organisateurs, sera interdit place de la mairie annexe de Berguette, le mercredi 5 septembre 2012, de 7H30 à 17H30.

Section danse de la M.J.E.P

Nous vous invitons à venir faire vos inscriptions où réinscriptions en danse Moderne, danse de salon et en danse Hip/hop le : **mercredi 5 septembre** de 18H à 20H *à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé » prés de la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P).*

Danse Moderne

Dès le plus jeune âge les enfants puis les adolescents et adultes découvrent les bienfaits de la danse.

La Danse : c'est l'alliance du sport, de l'expression corporelle et artistique. C'est un révélateur psychologique, relation avec les autres enfants – Déplacement du corps dans l'espace, mémorisation, maîtrise de la timidité. Les cours reprendront le :

mercredi 12 Septembre
de 13H30 à 18H
pour les enfants des groupes :
Eveil – Initiation – Observation.

samedi 15 Septembre
de 11H30 à 13H
et de 13H30 à 18H45
pour les enfants – ados et adultes des groupes : Observation Elémentaire - Préados Niveau 1 Niveau 2 - Adultes.

Important :

Le jour de l'inscription, il est indispensable de présenter **un certificat médical** attestant qu'il n'y a pas de contre indication à la danse.

Durant les cours du mercredi après-midi, les entrées et sorties des enfants se font en présence des parents sous la surveillance permanente de la secrétaire de la section danse. **Le mercredi 12 et le samedi 15 septembre**, les parents « uniquement » des danseuses qui le souhaitent seront autorisés à rentrer dans la salle afin d'assister au premier cours de danse de leur(s) enfant(s).

Danse de salon

« Danse pour Tous »

Les responsables, Marie-Chantal et Jean-Paul sont prêts pour vous accueillir dans notre superbe salle et reprendre les cours selon un programme diversifié, établi par les professeurs, qui vous permettront de progresser plus rapidement.

Les cours reprendront :
Mercredi 12 Septembre
De 18H30 à 19H30
et de 19H40 à 20H40

Cette année, la section reconduit le créneau en danse de salon le jeudi soir de 19H45 à 20H45 destiné aux débutants. Ces cours seront toujours assurés par Virginie et Thierry ; nous sommes persuadés que ces cours seront aussi conviviaux et chaleureux que ceux déjà proposés l'an passé. Un tarif préférentiel sera proposé aux personnes qui souhaitent participer aux cours du mercredi et du jeudi.

Nous vous attendons nombreux afin de pouvoir vous adonner à la danse.

Ces cours débuteront à partir du :
jeudi 13 Septembre
de 19H45 à 20H45

Le mercredi 12 Septembre et jeudi 13 Septembre 2012, les danseurs qui le souhaitent seront autorisés à rentrer dans la salle afin d'assister au premier cours de danse.

Danse HIP / HOP

Les cours reprendront avec RASHEAD :
Pour les jeunes (dès 8 ans) ados et adultes filles ou garçons :

Le Samedi 15 Septembre
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »

de 19H à 22H, **cours Hip / Hop**
Grands Débutants – Débutants Confirmés
de 22H à 23H, **cours de Break**

Important : Les dossiers sont à retirer auprès des responsables Hip/Hop pendant les cours le samedi soir. Ils sont à rendre **IMPERATIVEMENT** auprès de la secrétaire de la section danse de la M.J.E.P **pour leurs enregistrements** les mardis, jeudis, vendredis, de 8H45 à 11H15, les lundis de 8H45 à 11H15 et de 13H30 à 16H15, à la M.J.E.P ou de **préférence**, les mercredis de 13H15 à 18H15 à la salle Jean Macé. Ceci afin d'en faciliter leurs gestions.

Le samedi 15 Septembre 2012, les parents « uniquement » des danseurs qui le souhaitent seront autorisés à rentrer dans la salle afin d'assister au premier cours de danse de leur(s) enfant(s).

Pout tout renseignement envoyez un courriel à : sectiondanse@orange.fr, ou contactez la M.J.E.P au 03.21.57.70.21, le lundi de 8H45 à 11H15 et de 13H30 à 16H15 ; les mardi, jeudi et vendredi de 8H45 à 11H15 et demander Mlle FERRY (secrétaire de la section) ; ou nous rendre visite à la salle Jean Macé le mercredi après-midi de 13H15 à 18H15.

Fanfare de Molinghem-Isbergues

Les professeurs de la Fanfare de Molinghem-Isbergues donnent gracieusement des cours de solfège de musique à tous à partir de 7 ans. Les instruments suivants y sont enseignés, en passant tout d'abord par le solfège (sauf pour l'apprentissage du tambour)

- La clarinette,
- Le saxophone (soprano, alto, ténor…),
- La trompette, le bugle, le Cornet,
- Le cor d'harmonie, l'alto,
- Le baryton, le trombone,
- Le tuba, la basse… etc
- Le tambour, avec des initiations aux percussions.

COURS DE MUSIQUE

Vous pouvez vous inscrire à la salle de musique, rue Léo Lagrange (derrière la mairie annexe de Molinghem), ou en contactant par téléphone :

pour le tambour :
les mercredis 5, 12, 19, 26 septembre
de 17H à 18H.
Professeur M. Ludovic COURTY (03.21.52.03.59)

pour le solfège :
les vendredis 7, 14, 21, 28 septembre
de 17H30 à 19H.
Directeur de l'école de musique et Professeur
M. Pascal PLANQUE (06.17.19.40.99)

N'hésitez pas à vous renseigner…

Rentrée Zen avec la section Yoga de la M.J.E.P

La M.J.E.P et la section Yoga vous proposent 3 moyens de franchir le cap de la rentrée de manière plus sereine :

Le Yoga

Besoin de vous relaxer ?
D'évacuer le stress de la rentrée ?

Les cours de yoga reprendront le **mercredi 5 septembre** à 19H, salle Léo Lagrange (derrière la mairie annexe de Molinghem). Ils sont dispensés par Brigitte LEBLEU, diplômée en Yoga.

Les inscriptions se font au moment des cours.
Une séance d'essai est offerte.
Tarif : *91 € pour l'année (environ 40 séances)*

Les stages de « Do IN » Yoga

Nous vous proposons 2 stages animés par Françoise TWOREK *:* **- les 6 et 7 octobre 2012**
- les 24 et 25 novembre 2012

« Do In » signifie *« Art de Vivre »*. Né dans la chine ancienne et pratiqué en famille, il a été récupéré par le Japon et tout le sud-est asiatique. Technique d'auto massage sur les points et les trajets d'acupuncture, le **« Do In »** a pour but d'aider, de rétablir et d'harmoniser la circulation d'énergie dans le corps. Associé à la pratique du **Yoga**, il contribue à mieux être dans un monde où le corps est peu écouté.

Nouveau ! La Sophrologie

A partir d'octobre 2012, la M.J.E.P proposera chaque semaine un atelier de **Sophrologie**, animé par une Sophrologue Caycédienne diplômée

Qu'est-ce que la sophrologie ? La sophrologie est une méthode de relaxation dynamique : libération des tensions physiques et mentales. Mais, elle est beaucoup plus qu'une simple relaxation, c'est aussi une méthode de connaissance de soi et de développement personnel. C'est un entraînement qui peut permettre à chacun de prendre conscience de façon plus harmonieuse de son corps et de son esprit et de renforcer ses capacités et ses valeurs. La Sophrologie utilise des mouvements simples : étirements, contractions musculaires et relâchements en synchronisation avec la respiration.

Pour qui ? La sophrologie s'adresse à tous, que l'on rencontre ou non des difficultés ou des changements dans notre vie quotidienne ou au travail ou que l'on souhaite simplement renforcer ses capacités ou ses valeurs existentielles.

Intéressé ou simplement curieux
de découvrir la sophrologie ?
Venez assister à la réunion d'information qui aura lieu le ***mardi 2 octobre à 19H***
à la salle Léo Lagrange.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Martine DUMEZ au 03.21.02.17.34

La section yoga sera également présente lors de la manifestation « Ville Ouverte », ***le dimanche 9 septembre****, place Basly, afin de répondre à toutes vos questions.*

Samedi 29 septembre
SUPER LOTO

à partir de 16 H
Complexe Edmond Mille
Commune associée de Berguette

☞ **SPECIAL BONS D'ACHATS**

de 20 à 500 €

CARTE DE JEU :

1,50 € LE CARTON
8 € les 6 cartons, 15 € les 12 cartons
(Ouverture des portes dès 15 h)

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

organisé par l'Amicale du Personnel Communal d'Isbergues

E.S.D.I. Football

Si vous désirez porter les couleurs du club la saison prochaine, vous pouvez contacter les différents éducateurs :

U6 – U7 – U8 – U9 (Nés en 2004-2005-2006-2007) :
Mathieu GANTOIS au 06.78.04.29.74
Christophe HUMEZ au 07.78.39.60.54.

U10 – U11 (Nés en 2002-2003) :
Thomas CARDON au 06.65.36.42.93
Geoffrey LOZINGOT au 06.59.44.30.28.

U12 – U13 (Nés en 2000 -2001) :
Fabrice DELANNOY au 06.09.95.99.24.

U13 – U14 (Nés en 1999-2000) :
Geoffrey BODART au 06.07.38.64.35.

U15 – U16 (Nés en 1997-1998) :
Geoffrey BODART au 06.07.38.64.35.

U17- U18 & U19 (Nés en 1994-1995-1996) :
Julien DAMBRUNE au 06.10.14.38.49
Laurent POUILLE au 06.72.02.76.08.

Journée « Portes ouvertes » à l'E.S.A.T

A l'occasion de ses 30 ans, l'E.S.A.T d'Isbergues, ex Centre d'Aide par le Travail (C.A.T), organise une journée « Portes Ouvertes » le **mercredi 19 septembre 2012**, de 9H à 11H et de 14H30 à 16H30 dans ses locaux situés 1122, rue Emile Zola à Isbergues.

Cette journée est ouverte à tous et sera l'occasion d'apprécier à sa juste valeur le savoir-faire des 115 travailleurs handicapés, dans des activités aussi diverses que le conditionnement, la menuiserie, la couture, le repassage, les espaces verts, la maçonnerie ou le restaurant d'application.

N'hésitez pas à venir nombreux découvrir cet établissement !

Agenda

Vendredi 7 septembre

Présentation du G.P.I *(complexe Edmond Mille)*

Samedi 8 septembre

Compétition - Amicale des joueurs de javelots d'Isbergues *(salle du javelodrome)*

Vendredi 21 septembre

Assemblée générale de l'association F.C.P.E des parents d'élèves des écoles publiques d'Isbergues *(salle de conférences de la bourse du travail)*

Samedi 22 septembre

Remise de récompenses club colombophile « Les Mosquitos » *(salle Léo Lagrange)*

Don du sang

L'amicale des donneurs de sang d'Isbergues, organise une journée de collecte de sang avec le concours de l'établissement Français du sang le :

Jeudi 13 septembre
de 9H à 12H et de 14H à 17H30,
à la salle Léo Lagrange.

Vous souhaitez découvrir ou faire partie de l'amicale des donneurs de sang d'Isbergues ? Les bénévoles seront heureux de vous accueillir sur leur stand à l'occasion de la manifestation « Isbergues, Ville Ouverte, Ville en Fête » qui se déroulera le **dimanche 9 septembre** sur la place Basly.

L'association participera également à la caravane du Grand Prix d'Isbergues qui aura lieu le **dimanche 16 septembre.**

Club « Vivre et Sourire »

Le comité de gestion du club « Vivre et Sourire » de la commune associée de Molinghem invite ses adhérents au **goûter de rentrée** le **mardi 25 septembre 2012** à 14H30 dans la salle Léo Lagrange, où l'on pourra déguster le traditionnel quartier de tarte et boire le verre de l'amitié.

L'animation sera assurée par Marcel BARROIS.

Le club organise sa **journée « portes ouvertes »** le **dimanche 30 septembre 2012** à la salle Léo Lagrange de 10H à 18H, avec une exposition-vente de travaux manuels, tombola permanente, stand de pâtisserie, buvette, etc…

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Etoile sportive Isbergues Athlétisme

La saison 2012 a été riche en résultats pour les athlètes de l'Etoile Sportive Isbergues Athlétisme. Malgré un nombre d'athlètes restreint les podiums ont souris aux stellites du club. En effet ce ne sont pas moins de 14 podiums qui sont venus récompenser les efforts de nos athlètes. Pour leur plus grande fierté et pour la joie de leurs entraineurs.

Coté officiels Sarah Trolais en réussissant l'examen de jeune juge départemental vient renforcer l'équipe de juges du club. Cette année aussi la Ligue Nord Pas de Calais à récompensé Mme Frédérique Avril en lui décernant la médaille d'or de la ligue Nord Pas de Calais, pour son investissement au niveau de l'athlétisme régional.

TABLEAU DES MEDAILLES 2012 DE L'ESI ATHLETISME

Nom	Date	Lieux	Compétition	Performance	Médaille
Dissaux Tanguy	22/01/12	Liévin	Régionaux Minimes (salle)	1m70 en hauteur	or
Dissaux Tanguy	25/02/12	Liévin	Régionaux Minimes (salle)	11m95 au poids	bronze
Baudelle Guillaume	10/03/12	Isbergues	Départementaux Benjamins (salle)	9m07 au poids	bronze
Bento Soares Eline	10/03/12	Isbergues	Départementaux Benjamines (salle)	8m40 au triple saut	bronze
Flament Anaïs	26/03/12	Isbergues	Départementaux Poussines (salle)	7m71 au poids	argent
Flament Anaïs	26/03/12	Isbergues	Départementaux Poussines (salle)	68 pts au triathlon	bronze
Baudelle Guillaume	27/05/12	Bruay	Départementaux Benjamins (piste)	8m83 au poids	bronze
Bento Soares Eline	27/05/12	Bruay	Départementaux Benjamines (piste)	19m59 au disque	argent
Martel Benoit	03/06/12	Arras	Départementaux C/J/S (piste)	30m04 au disque	bronze
Martel Benoit	03/06/12	Arras	Départementaux C/J/S (piste)	9m76 au poids	argent
Martel Benoit	10/06/12	Villeneuve d'Ascq	Régionaux C/J/S (piste)	29m07 au disque	bronze
Flament Anaïs	16/06/12	Lens	Départementaux Poussines (piste)	7m05 au poids	bronze
Augait Florian	17/06/12	Lens	Régionaux Minimes (piste)	28m59 au disque	bronze
Dissaux Tanguy	23/06/12	St Quentin	Inter régionaux Minimes (piste)	5m72 en longueur	bronze

Agenda :

Le **dimanche 21 octobre 2012** à la salle des conférences de la bourse du travail aura lieux l'assemblée générale.
A noter que 2012 est une année d'élection du comité directeur et de la présidence du club.

*La reprise des entrainements se fera le **12 septembre 2012** au stade Jean Jaurès aux horaires habituels. Le club organise en parallèle 3 journées de découverte pour les jeunes de 7 à 77ans pour s'initier aux joies de l'athlétisme, les **mercredis 12,19 et 26 septembre 2012**, dès 15H au stade Jean Jaurès.*

Venez nombreux !

Plus d'info sur le blog de l'Etoile Sportive Isbergues Athlétisme : http://esiathletisme.blogspot.fr

Le Point Lecture

Cet été le Point lecture a ouvert ses portes du lundi au vendredi de 10H à 12H et de 14H à 16H avec pour thématique principale « les jeux olympiques » et l'Angleterre.

Si les adultes ont pu emprunter des romans et des documentaires ou se détendre en lisant la presse locale dans l'espace « actualités », l'espace jeunesse avec son ameublement adapté remporte toujours autant de succès auprès du jeune public. Les enfants retrouveront d'ailleurs Doriane pour l'heure de conte le premier mercredi d'octobre.

Le Point lecture a connu une fréquentation régulière et de nouvelles inscriptions durant cet été et l'équipe sera heureuse de vous accueillir tous les mercredis, **à partir du 5 septembre** aux horaires habituels c'est-à-dire de 10H à 12H et de 13H30 à 17H.

Nous vous disons donc : à bientôt !

« ManaSwing »

" Virevolte chaque note ! "

Que l'on ne s'y trompe pas ; Manaswing c'est surtout une histoire de coup de patte. Quelques ingrédients d'ici ou de là bas bien choisis, des influences soigneusement conservées et une curiosité très affûtée, c'est comme cela qu'Eric LEGRAND pétrit sans relâche ses recettes mélodiques avec ses six cordes.

Dans « *Le sentier du trèfle* », son dernier album, il nous invite à tendre la feuille pour écouter des rumeurs de petits bonheurs. Et, pour parfaire cette seconde* "galette"(* Premier album: "Vent du nord" en 2007), deux solides complices, Sonia REKIS et Erich PRALAT, sont venus mettre la main à la pâte pour onze titres originaux bien rythmés et avec des saveurs subtilement contrastés comme « *Parrain Tango* », « *Lou Chaumadou* », « *la salamandre* » ou encore « *Quai Bourbon* ».

Cristallisé dans un petit studio de campagne Solesmoise, dans le Nord, ce deuxième album non seulement se laisse aisément savourer mais déjà, met en appétit pour le prochain.

Venez retrouver ce trio de musiciens exceptionnels à la Bourse du travail le vendredi 28 septembre à 20H30. Les enfants des écoles d'Isbergues seront invités à un voyage musical en avant-première. Les artistes y présenteront leurs instruments et échangeront avec ce jeune public en leur offrant un concert et de nombreuses explications sur la vie de leur trio.

Eric LEGRAND a proposé lors de notre dernière édition « En attendant Noël » un concert sous la yourte. Eric, à l'instar de son père bassiste, a commencé l'apprentissage de la guitare à l'âge de 16 ans influencé par les guitaristes des année 1970 (Jimy Hendrix, Franck Zappa, King Krimson.). Il découvre le jazz avec le "**Monkey's jazz trio**", groupe de l'Aisne qui lui permettra de rencontrer **William Morin** avec qui il explore les grands standards dans les piano bars de la région. Après quelques années de pratique, il découvre la musique de Django Rheinardt.

Sonia Rékis joue depuis toujours de ses habiles doigts de nacre, elle a cette légère mais sûre "north touch perfection". Elle est de tous les styles et de tous les rythmes. Sur les chemins de traverse, l'aventurière Sonia Rékis manie le soufflet à la perfection, car elle vit et joue de tout son soul. Habituée des concerts Isberguois, elle y a évolué notamment avec William SCHOTTE.

Erich Pralat délaisse le piano classique pour le Blues et le Boogie Woogie. Il adopte tardivement la contrebasse et obtient une médaille d'or en classe de Jazz au CNR de Lille en 1993. Il s'immerge alors dans l'univers artistique et le monde associatif (Cie du Tire Laine/ L'Eole). Puis il s'associe à des aventures musicales diverses et multiples : Jazz (Couleur Swing Big Band/Du Swing Dans la Péloche/Eric Dubois Sextet) musiques tziganes (Swing Gadjé/Taraf Borzo) et comédies musicales (La Folle Journée de Radio Swing/Le Procès des Sorcières...)

Vendredi 28 septembre
à 20H30
à la bourse du travail

Réservations
au Centre culturel
au 03.21.02.18.78

P.L.I.E. : un accompagnement pour l'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Béthunois possède une antenne à la M.J.E.P. à Isbergues. Financé par le Fonds Social Européen, l'Etat, la Région, le Conseil Général et les EPCI, le PLIE accompagne les chercheurs d'emploi, il vous propose d'être accompagné par un référent unique dans votre parcours d'accès à l'emploi.

De l'accueil à l'emploi, un accompagnement personnalisé : votre référent vous aidera à la résolution de problèmes particuliers de façon à favoriser votre insertion professionnelle.

Accueillir, définir, faire évoluer : vous serez reçu individuellement afin de déterminer les objectifs et les étapes de parcours nécessaires.

Se valoriser, se former, s'adapter : un parcours constitué d'étapes vous permettra de vous former, de vous adapter aux postes de travail et de développer vos compétences.

Pour tout renseignement sur cet accompagnement individuel, se rapprocher de **la référente chargée de l'accompagnement : Mme Corinne HEUGUE** au **03.21.57.70.20.**

Les prochaines réunions d'information se dérouleront à : **la M.J.E.P d'Isbergues, rue Jean Macé :**

- le 27/08/2012 à 14H
- le 10/09/2012 à 14H
- le 08/10/2012 à 14H
- le 12/11/2012 à 14H
- le 10/12/2012 à 14H

Salon Créer 2012 — 10-11-12 SEPTEMBRE — Lille Grand Palais

Le salon Créer s'inscrit au cœur de la dynamique initiée dans la région Nord/Pas-de-Calais de plus en plus entreprenante. En 2007, l'événement attirait un public qui venait se renseigner sur la création d'entreprise, sans idée précise. Cinq ans plus tard, le salon s'est positionné comme l'événement majeur de la rentrée.

L'I.N.S.E.E (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a publié ses derniers chiffres en matière de création d'entreprises.

Au cours de l'année 2011, 24 427 nouvelles entreprises ont été créées dans le Nord/Pas-de-Calais. Le territoire est désormais la 7ème région de France en nombre de créations. En 10 ans (2001/2011), la création d'entreprises a augmenté de 157,4 % dans la région.

Le Nord/Pas-de-Calais se classe en tête des régions françaises les plus dynamiques en la matière.

Du 10 au 12 septembre 2012, Lille Grand Palais accueillera **la 6ème édition du salon Créer**, l'événement euro régional consacré à l'entrepreneuriat. Pendant 3 jours, le salon créer proposera une réponse adaptée à chaque profil :

- **les créateurs**,
- **les repreneurs**,
- **les dirigeants**,
- **les franchisés**.

Ils seront invités à concrétiser leurs projets de création, de reprise et de développement d'entreprise autour de 5 zones d'exposition :

- **se faire accompagner :** quels réseaux d'accompagnement pour se lancer ? Comment trouver les bons partenaires ?
- **se financer :** comment monter un business plan ? Auprès de qui s'adresser pour son financement ?
- **s'implanter :** dans quel territoire s'installer ? Quels conseils pour choisir le bon emplacement pour son entreprise ?
- **se franchiser :** pourquoi opter pour la franchise ? Quels sont les marchés porteurs ?
- **se développer :** s'outiller pour lancer son activité ? Devenir et rester compétitif ? Innover ? Se développer à l'international ?

Le salon créer se déroulera :

Lundi 10 septembre
de 9H à 18H
Mardi 11 septembre
de 9H à 20H
Mercredi 12 septembre
de 9H à 18H

Au programme :

- **La nuit du salon Créer : « La nuit de l'artisanat » - lundi 10 septembre à partir de 18H30.** Conférence, suivie d'une soirée de réseautage, sur les valeurs et le dynamisme de l'Artisanat, 1ère entreprise de France.
- **Des temps forts pour tous les publics :**- les femmes entrepreneur,
  - les jeunes,
  - les demandeurs d'emploi
- **80 ateliers pratiques** pour aborder tous les sujets de l'entrepreneuriat**.**
- **un pôle d'animations au cœur du salon** favorisant les rencontres, les conseils et le partage de bonnes pratiques.

L'accès au salon Créer est gratuit, mais compte tenu du nombre important de visiteurs, il est recommandé de s'inscrire sur le site saloncreer.com.

Pour tout renseignement ou demande complémentaire concernant le salon, n'hésitez pas à contacter le service communication de Lille Grand Palais : Bénédicte L'Hour, 03.20.14.14.37, b.lhour@lillegp.com.

INFO→ ÉNERGIE

Vous construisez ou rénovez votre logement ?
Vous avez besoin d'informations et de conseils sur l'isolation, le chauffage, l'eau chaude sanitaire… ?
Vous souhaitez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Un conseiller « INFO ENERGIE » vous reçoit **individuellement** et **GRATUITEMENT,** pour vous renseigner sur toutes les questions abordant l'énergie dans l'habitat (isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables, gestion de l'énergie au quotidien,…).

Les conseils sont aussi bien d'ordre technique, que financier, fiscal ou réglementaire et concernent autant la construction que la rénovation.

Savez-vous que l'isolation de votre habitation est la première des choses qui vous permettra de diminuer votre facture d'énergie ?

D'après vous, qu'est-ce qu'une passoire thermique ? Produire de la chaleur chez vous est une chose, mais que vos murs, vos vitres, ou votre toiture en laissent échapper une bonne partie, c'en est une autre.

Aujourd'hui, de nombreux matériaux isolants et écologiques peuvent vous assurer un confort d'hiver et d'été. Votre conseiller peut notamment vous orienter afin d'opter pour l'isolant le mieux adapté à votre habitation.

Les permanences ont lieu **sur rendez-vous**, tous les **1er et 2ème vendredis du mois**, de **9H à 12H et de 14H à 17H**, au siège de la Communauté de Communes Artois-Flandres à Isbergues.

Dates des prochaines permanences : vendredis 7 et 14 septembre 2012.

Pout tout renseignement, contacter :
la **Communauté de Communes Artois-Flandres (C.C.A.F)** *au* 03.21.61.54.40
ou par courriel : contact@cc-artois-flandres.fr.

Merci de mentionner l'objet de votre appel afin que le conseiller planifie la durée de l'entretien.

Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile (E.S.A.D)

Une équipe spécialisée Alzheimer à Domicile (E.S.A.D) vient d'être récemment créée sur la commune d'Aire-sur-la-Lys. Elle propose des soins d'accompagnement et de réhabilitation, qui sont destinés à prendre en charge des personnes âgées de 60 ans et plus, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, au domicile, à un stade léger ou modéré de la maladie.

Sur prescription médicale

Vous souffrez ou un de vos proches
souffre de la maladie d'Alzheimer
ou d'une maladie apparentée,
Le diagnostic a été posé,
La maladie est à un stade léger et modéré,

Vous êtes, ou la personne que vous aidez, est en capacité de participer à des activités 12 à 15 séances d'accompagnement et de réhabilitation peuvent être prescrites par votre médecin ou le spécialiste

A votre domicile

Une équipe spécialisée intervient chez vous. L'infirmière convient avec vous d'un planning d'intervention. Cette équipe vous apporte des réponses adaptées aux troubles qu'engendrent la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées.

Son objectif est de ralentir la perte d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

Avec votre entourage

Une infirmière coordinatrice, un(e) ergothérapeute ou un(e) psychomotricien(e), des assistants de soins en gérontologie, travaillent en équipe sur un projet personnalisé de réhabilitation.

Pour tout renseignement vous pouvez vous rendre à l'E.S.A.D situé rue Jean Monnet à Aire-sur-la-Lys ou les contacter au 03.21.95.42.52 ou par courriel à l'adresse suivante : soins@assadair .fr.

PETITE ENFANCE

Consultation de nourrissons :

- le 2ème mardi du mois à 9H30 en mairie annexe de Berguette.
- le 1er et 3ème jeudi du mois de 14H à 16H30 à la maison des associations.

Crèche :

1, 2, 3 Soleil Isbergues, renseignements sur le site internet : isbergues@creches123soleil.fr
03.21.56.21.71

PERSONNES AGEES

Maltraitances personnes âgées : **39 77**

Artois Gérontologie :

Le 2ème vendredi de chaque mois de 9H à 12H à la C.C.A.F, sur rendez-vous **03.21.61.54.40**

C.I.C.A.S *(retraites complémentaires)* **:**

Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9H à 18H. **08.20.20.00.75**

C.A.R.S.A.T Nord-Picardie *(**C**aisse d'**A**ssurance **R**e-traite et de la **S**anté **a**u **T**ravail)* **:** *Sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au* **39 60**

A.S.S.A.D *(**A**ssociation de **S**oins et **S**ervices **à D**omicile) de Aire-sur-la-Lys* **:** *Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile* **03.21.95.42.52**

SOCIAL

Action sociale d'urgence *(rue du Temple)* **:**

Présidente : Mme CARRE

Le mercredi de 9H à 11H et de 14H à 16 H.
03.21.02.68.40

Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :

- le 1er et 2ème lundi du mois 14H à 16H et le 3ème jeudi de 9H à 11H à la mairie annexe de Molinghem, sur rendez-vous
- le 3ème jeudi du mois et le 2ème et 4ème et 5ème mardi du mois de 9H à 11H à la maison des associations, sur rendez-vous. **03.21.54.63.20**

Caisse d'Allocations Familiales *(C.A.F)* **:**

- les 1er, 2ème, 3ème et 4ème mardis de chaque mois de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem.
- Sur rendez-vous, uniquement pour le R.S.A, les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 13H30 à 16H30, à la mairie annexe de Molinghem.

Sécurité sociale :

Le mardi de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem.

Secours Catholique : *Le mardi de 14H à 16H au 83 bis, rue Gaston Chevallier* **03.21.66.22.84**

C.O.S.S.A.F *(B. PODVIN) :*

Les Lundis 10 et 24 septembre de 10 H 30 à 11 H 30 à la maison des associations.

Groupe AG2R la Mondiale :

Le Jeudi 27 septembre de 9 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H au complexe Edmond Mille.

Point Logement Jeunes de Béthune ***09.71.52.30.78***

ENVIRONNEMENT / HABITAT

Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F.) **:**

du Lundi au Vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.61.54.40**

Raccordement au tout-à-l'égout et amélioration de l'habitat (CAL 62) :

Les Lundis 3 et 17 septembre de 14 H à 16 H à la C.C.A.F.

Déchetterie :

En période d'été, ouverture de 10H à 12H et de 14H à 18H30 du lundi au vendredi et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H.
Renseignements à la C.C.A.F. **03.21.61.54.40**

AIDE JURIDIQUE

Conciliateur (M. Henri GREVET) **:**

Le 4ème mardi de 14H à 16H à la mairie annexe de Molinghem.

Centre d'Information des Droits de la Femme de Béthune :

Le 1er lundi de 14H à 17H, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous **03.21.57.98.57**

Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière : *problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.*
Renseignements **03.59.413.413**
Fax **03.59.410.410**

Association tutélaire du Pas de Calais :
Accompagnement personnalisé de l'adulte et de l'enfant
Le Lundi 17 septembre de 14 H à 16 H à la mairie annexe de Molinghem.

ANCIENS COMBATTANTS

A.C.V.G. et Souvenir Français :

Le 2ème et 4ème mercredi du mois de 16H à 17H à la maison des associations sur rendez-vous
03.21.26.53.85

France Mutualiste :

Le vendredi 14 septembre de 13 H 30 à 17 H à la mairie annexe Molinghem.

URGENCES

S.M.U.R	**15**
Pompiers	**18**
Centre anti-poison	**08.25.81.28.22**
S.O.S Mains	**08.26.20.95.75**
Centre des grands brûlés	**03.20.44.42.78**
Gendarmerie d'Isbergues	**03.21.54.72.15**

SANTE

Médecins :

Dr Thérèse BUISSART	**03.21.61.98.90**
Dr Véronique HAN-DENOEUD	**03.21.02.17.83**
Dr Gilles DUPARCQ	**03.21.02.16.71**
Dr Patrice FAVIER	**03.21.61.78.04**
Dr Philippe GEILLE	**03.21.02.12.88**
Dr Thierry HAUTCOEUR	**03.21.02.16.07**
Dr Christian HOLLEBECQUE	**03.21.54.02.80**
Dr Jean-François LEDUC	**03.21.64.19.10**
Dr Philippe MANNECHEZ	**03.21.61.78.03**
Dr Sylvie SOARES	**03.21.02.06.52**
Dr Michel STOPIN *(Guarbecque)*	**03.21.25.82.27**
Dr Gabriel BUISSART *(Ham en Artois)*	**03.21.66.04.11**
Dr Dominique BERNARD *(Norrent Fontes)*	**03.21.02.04.63**
Dr Christophe CARON *(Norrent Fontes)*	**03.21.25.14.14**
Dr Henri CHRETIEN *(Norrent Fontes)*	**03.21.27.35.63**

Médecin de garde :

En semaine de 19H30 jusqu'au lendemain 8H,
le samedi de 12H jusqu'au lundi 8H **03.21.71.33.33**

Pharmaciens :

Pharmacie BEAUVILLAIN	**03.21.02.01.33**
Pharmacie de la place (M. BODET)	**03.21.01.10.20**
Pharmacie de Berguette (M. Benoît BOUT)	**03.21.26.59.50**
Pharmacie des aciéries (Melle MINART)	**03.21.02.11.63**

Pharmacie de garde : www.servigardes.fr
08.25.74.20.30

Ambulanciers : *de garde 24 h sur 24*

Ambulances B. FINEL **03.21.02.17.08**

Infirmières :

Mmes BRISSET et DHAESE et M. PARENT	**03.21.25.75.93**
Mmes DERAM, LESECQ, LAVERSIN, CAUWET	**03.21.25.85.66**
Mme Monique FERON	**06.16.76.23.30**

Laboratoire d'analyse médicale : **03.21.61.53.53**

Alzheimer : *contacter l'A.S.S.A.D* **03.21.95.42.52**

Point écoute Toxicomanie : **08.00.26.10.00**

HOTEL DE VILLE

- De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30

Permanence Etat Civil
- Le samedi matin de 10H à 12H

Courriel : **contact@ville-isbergues.fr** **03.21.61.30.80**
Site Internet : **www.ville-isbergues.fr**

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :
Rue Emile Zola
03.21.61.39.72

ADMINISTRATIONS

Mairie Annexe de Berguette :
De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.26.59.18**

Mairie Annexe de Molinghem :
De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.61.59.95**

Services Techniques :
De *8H à 12H et de 13H30 à 17H30* **03.21.61.36.66**

Centre Culturel :
De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 **03.21.02.18.78**

Trésorerie : **03.21.02.11.15**

Police municipale :
Du lundi au vendredi - 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30
03.21.61.30.80

SERVICES / DEPANNAGES

VEOLIA : Dépannage 24 h sur 24 **0 810 108 801**

E.D.F : Dépannage 24 h sur 24 **0 810 333 162**

GAZ : Dépannage 24 h sur 24 **0 810 433 062**

France TELECOM : **10 13**

EMPLOI - FORMATION

Boutique de Gestion Espace :
Conseils en création d'entreprise, les mercredis 5 et 19 septembre, à la M.J.E.P, sur rendez-vous à partir de 9H
03.21.62.90.60

M.J.E.P : *8H à 12H et de 13H30 à 17H30* **03.21.57.70.20**

Pôle Emploi de Lillers : **39 49**

Relais Emploi Alpha : **03.21.25.61.68**

Ecole municipale de musique : **06.68.36.69.75**